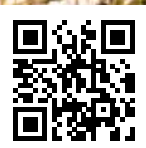




VENDEUVRE SUR BARSE

Le mag'

Rejoignez nous





Le mot de Madame le Maire

Chères Vendeuvoises. Chers Vendeuvois.

Les beaux jours sont enfin de retour, et l'équipe municipale a le plaisir de vous présenter son calendrier des manifestations estivales.

Un programme riche et varié où nous aurons le plaisir de vous retrouver. Quoi de mieux que la convivialité, le partage après les périodes sombres que nous venons de traverser. Chaque année, nous avons à cœur d'agrémenter notre calendrier pour que chacun d'entre vous y trouve sa place. Nous nous réjouissons qu'elles puissent de nouveau avoir lieu après les levées progressives des restrictions sanitaires.



Fidèle à sa ligne éditoriale, le Mag' n°8 vous propose les informations indispensables pour savoir ce qu'il se passe dans la commune : situation budgétaire, point travaux, retour sur les manifestations, l'actualité des associations, les nouveaux commerces...

Vous y trouverez les aides en faveur du pouvoir d'achat votées par le Centre Communal d'Action sociale. N'hésitez pas à vous rapprocher de nos services pour obtenir plus d'informations.

Vous trouverez également à l'intérieur de ce Mag', un questionnaire à nous retourner complété. Parce que la vie de notre commune est l'affaire de tous, nous avons besoin de votre avis. C'est ensemble que nous construirons le « futur Vendeuve ». Lors de la campagne des élections municipales, nous vous avons déjà interrogé et nous nous étions engagés à le faire régulièrement.

Nous vous souhaitons un bel été à Vendeuve, en espérant vous retrouver nombreux sur nos manifestations.

Fidèlement,

Marielle CHEVALLIER,

Maire

Présidente du PNRFO

1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes

Conseillère Départementale

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous au 03 25 41 30 20

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi - Mardi - Jeudi : 8h00 à 12h00 | Mercredi et Vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30



Sommaire

Vie communale3

- Le jardin de Jeannot
- La chasse aux œufs
- Félicitations et remerciements D. MAREY
- Remise de prix des illuminations de Noël
- Justine ORMANCEY, grande gagnante du concours PNRFO
- Les zones de non-traitement
- Le plan de tonte
- Travaux RD 619
- Point finances
- Réunion commerçants
- Vous venez de vous installer à Vendeuve ?
- Coup de pouce sur le pouvoir d'achat
- État civil

Vie associative10

- Maison pour Tous
- Fête des écoles
- Les rendez-vous d'Artho
- Le golf de l'ermitage
- L'Amicale des tracteurs Vendeuve
- Les Colporteurs
- Le Théâtre de la Forêt d'Orient
- Association don du sang
- Tennis Club Vendeuve
- Syndicat d'Initiative

Au fil des jours14

- Formation sapeurs-pompiers
- Bien-vivre ensemble cet été
- L'or de la Barse- Christian MORIAT
- La Station des gourmands
- Paris- Troyes
- Tour de France Femmes

Un été à Vendeuve

(dates des manifestations à venir)

Vendeuve le mag N°8

Directrice de publication :

Marielle CHEVALLIER.

Maire de Vendeuve-sur-Barse

Rédactrice en chef : Sandrine BRUNET

Chargée de communication

Comité de rédaction : Alain CHENET, Bernadette LEITZ, David DUTHEIL, Christelle VILLEROY, Dominique de MARGERIE, Nicolas BIDEAUX, Christiane JUBERTIE, Nicolas KEPA

Impression : LA RENAISSANCE

Tirage : 1300 exemplaires

Distribution : Mairie de Vendeuve-sur-Barse

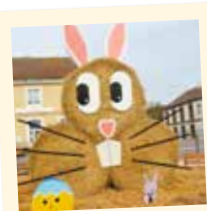
Date de publication : Juin 2022

Ne pas jeter sur la voie publique



Le Jardin de Jeannot

Pour faire patienter les gourmands, croqueurs de chocolat, le Jardin de Jeannot a fait son retour sur le parvis de la Mairie, fin mars. Dans ce jardin éphémère, vous avez pu retrouver les œufs et les lapins en bois fabriqués par les services techniques. La grande nouveauté cette année, un lapin de plus de 3 mètres de haut qui trônait joliment à Vendœuvre-sur-Barse. De nombreux visiteurs sont venus le saluer.



La chasse aux œufs

Cette année, nous avons pu renouer avec la traditionnelle chasse aux œufs. Le 16 avril, Jeannot le Lapin a caché des œufs en plastique, joliment décorés par la Maison pour Tous, ainsi que des œufs en or, dans une partie du Parc du Château. Les enfants sont arrivés munis de paniers, de sacs et de seaux pour passer au crible les buissons ou l'herbe fraîche à l'orée du bois sous un soleil radieux. Au retour d'une chasse fructueuse, l'échange de 5 œufs ou d'un en or se faisait sous la forme d'un sachet d'œufs en chocolat. Toutes les 30 minutes, un tirage au sort a désigné le gagnant d'une place à Nigloland. En fin de matinée, un jury a élu le plus joli panier de pâques, le grand gagnant est reparti avec un lapin en chocolat. Jeannot Lapin a passé un agréable moment en compagnie des petits et des grands. Il est impatient de revenir l'an prochain.



Jeannot Lapin





Justine ORMANCEY, GAGNANTE DU CONCOURS PHOTOS DU PNRFO

En mai 2021, le Parc lançait un concours photos en partenariat avec l'association pour le Festival de la photo animalière et de nature de Montier en Der. Ce concours portait sur 4 thématiques : La faune, la flore, la trame verte (bois, prairies et haies) et la trame bleue (rivières, étangs, lacs...). Mme ORMANCEY a reçu récemment le prix « Coup de Cœur » pour sa jolie photo prise au petit matin dans le parc du château. Le jury était composé d'agents du Parc, d'un photographe, d'une bénévole de la ligue de la protection des oiseaux, d'un membre de l'association des amis du Parc et de la Présidente du PRNFO. Tous sont tombés sous le charme du cliché multicolore. Les lauréats ont vu leurs photos exposées durant le festival de Montier en Der, puis l'expo est venue sillonner les médiathèques et offices de tourisme du territoire. Nous avons eu la chance de pouvoir admirer l'ensemble des photos, à la médiathèque du 01 au 30 avril 2022. Madame Ormancey a tenu à offrir son cliché à Madame le Maire. Celui-ci orne désormais son bureau. Merci Justine !

Félicitations et remerciements à **Dominique MAREY**



En 1986, c'est M. Pierre MICAUX, alors Maire de Vendeuvre, qui recrute Dominique MAREY en tant que Gardien de Police Municipale stagiaire. Après avoir été nommé Gardien Principal en 1994, il a été promu Brigadier-Chef, puis élevé au grade de Brigadier-Chef Principal de Police Municipale en 2004. Madame le Maire a eu l'honneur et le plaisir de lui remettre la Médaille d'Or du Travail, pour ses 35 années de Service Public. On pourrait dire aussi pour ses 35 années consacrées au service du public. Dominique aime à dire qu'il est un agent polyvalent. Il est un rouage majeur et incontournable pour les différents services de la Commune. S'occupant aussi bien des archives que du cadastre, tout en étant en charge de la forêt et en remplissant la fonction de placier le jour de marché. Il sait assurer une surveillance discrète mais efficace et maintenir le lien avec la Gendarmerie Nationale. Dominique est un acteur majeur de la prévention, persuadé que c'est par



Dominique Marey

là aussi que passe le bien-vivre dans notre Commune. C'est dans cet esprit qu'il souhaite transmettre son expérience. Quant à sa vie privée, il sait la préserver et reste très discret sur ce sujet. Toutefois, «on dit» qu'il serait passionné de pêche et de chasse...

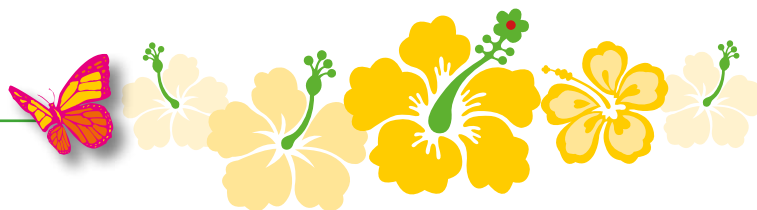
Remise des prix pour les illuminations de Noël

Après deux années sans concours, c'est avec plaisir que le jury a arpenté les rues de Vendeuvre pour admirer les maisons décorées en cette fin d'année 2021. Le 29 avril, Mme Le Maire avait convié les gagnants du concours et les membres du jury. Ce dernier est composé de 10 membres dont 4 personnes extérieures au conseil municipal. La municipalité remercie ces volontaires qui ont accordé de leur temps pour aller départager, dans le froid, les maisons, balcons et vitrines décorés.

Les gagnants de 2021 sont M et Mme LOUET Jean-Marc dans la catégorie Hors Concours Maison. Dans la catégorie Maison, les prix ont été remis à M. RICHARD Eddie, M. CARREY Kevin et M. DUPONT Ludovic. Le prix Pierre PESCAROLO a été attribué à M. et Mme FEVRE Jean-Louis. Pour les façades, fenêtres et balcons,

Mme LE QUENTREC Catherine (Hors Concours) et Mme BRUNET Sandrine ont été récompensées. Parmi les vitrines, À mon seul désir (Hors Concours), Atelier coiffure, Optique Saint Pierre et Changer d'Hair se sont distingués. Félicitations à tous les récipiendaires ! Merci à chacun d'entre eux pour leur participation à des balades illuminées dans les rues de notre commune.





Les zones de **non-traitement** (znt)

Dans le cadre des traitements phytosanitaires appliqués sur les cultures, les ZNT sont des distances de sécurité à respecter vis-à-vis des éléments environnants et tout particulièrement des habitations, des lieux hébergeant des personnes vulnérables et des cours d'eau. Cette distance est au minimum de 3 mètres, mais elle peut être plus importante selon le produit phytosanitaire utilisé, la technique d'épandage utilisée et la culture en place. Cette année, la commune a signé une convention avec un agriculteur (David PASSÉ), mais cette première convention pourrait en appeler d'autres. L'entente entre la commune et l'exploitant agricole est la suivante. Plutôt que de laisser cet espace notamment s'envahir de mauvaises herbes, l'agriculteur implante une jachère fleurie ou apicole. Cela participe à l'embellissement de la commune et au développement de la biodiversité. En contrepartie, la commune verse à l'exploitant une indemnité à hauteur de 20 centimes du mètre carré, cela permet de payer au professionnel une partie du surcoût engendré par l'implantation de cette jachère. Dans le département cette initiative est pilote, elle doit permettre de montrer l'intérêt d'un tel dispositif pour toutes les parties.



TRAVAUX RD 619

La RD619 de l'entrée en venant de Troyes à la sortie côté Bar-sur-Aube va faire l'objet de lourds travaux durant les 3 prochaines années. En 2022, c'est le Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA) qui débute avec le remplacement de la canalisation d'eau potable sur 671 mètres linéaires et la réfection de 85 branchements de particuliers. Les travaux vont s'étaler de la clinique vétérinaire à la gare. Les travaux ont déjà bien commencé sur le tronçon « Quai saint Georges-Rue Jean Chilot ». Le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA) quant à lui, exécute des travaux de renforcement et enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public sur le même tronçon. Les deux organismes se coordonnent pour utiliser les mêmes tranchées. Les travaux devraient s'échelonner sur 6 mois. En 2023, le SDDEA va intervenir à nouveau pour procéder à des travaux de chemisage (renforcement des réseaux d'assainissement) et la commune va faire procéder à des travaux de remplacement des bordures abîmées et de mise en accessibilité des trottoirs devant la gare. En juin 2024, le Département de l'Aube effectuera des travaux de reprise de chaussée en enrobé de toute la traversée de la commune. Chacun des intervenants va faire son possible pour gêner au minimum la circulation. La municipalité vous remercie par avance de votre compréhension.

Le plan de tonte

Un plan de tonte a été élaboré permettant de donner des priorités aux différents secteurs de la commune. En effet, les espaces en herbe se multiplient, le désherbage des espaces publics sans produit phytosanitaire est chronophage, les emplois du temps sont bien remplis pour notre équipe technique. Ce plan a été élaboré afin de permettre de répondre aux différents besoins de la commune dans une période où l'entretien des espaces verts représente une grosse part de l'activité. Ainsi trois types de zones ont été définis : Le centre de la commune qui doit être tondu tous les 10 jours quand cela le nécessite, des zones intermédiaires comme les bords de routes qui doivent être tondus tous les 20 jours, enfin des zones moins prioritaires qui seront tondues 2 à 3 fois par an (verger communal...). Un dernier espace comporte une gestion particulière, le parc du château qui sera fauché pour la réalisation de foin, comme l'an passé. Pour permettre cette gestion différenciée de la tonte, dans le cadre du remplacement d'un tracteur tondeuse, un outil de coupe spécifique a été acheté par la mairie. Ce dernier permet d'intervenir dans une herbe plus haute. Ce plan de tonte réalisé de manière théorique sera testé cette année, un bilan sera fait afin de l'adapter si besoin.



POINT FINANCES 2021 PERSPECTIVES 2022

1. FONCTIONNEMENT 2021

Excédent de 334 000 € après :

- > **1 734 000 € de recettes en augmentation de 5 %** (cf. T1) par rapport à 2020 en raison d'un accroissement des recettes fiscales de 17 000 € et des dotations de l'Etat (+ 55 000 €) notamment pour compenser les dépenses liées à la pandémie (Soutien exceptionnel de l'Etat).
- > **1.400 000 € de dépenses en baisse de 3 %** (cf. T2) par rapport 2020 : les dépenses de personnel ont légèrement augmenté* (+23 000 €) tout comme la contribution* au fonds de péréquation mais les dépenses courantes ont diminué de 77 000 € en raison de l'absence de dépenses exceptionnelles liées à la pandémie et de la vigilance permanente des services municipaux sur tous les postes de charges.

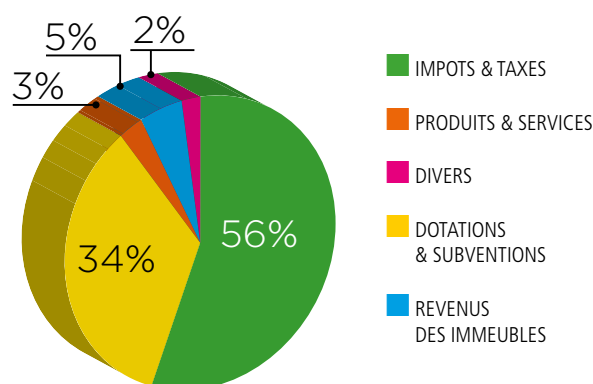
Par comparaison aux communes de taille analogue du département si les recettes budgétaires communales par habitant sont plus faibles (693 € contre 848 €) les dépenses de fonctionnement le sont également (455 € contre 693 €) si bien que la commune dégage un résultat par habitant sensiblement supérieur : 238 € par habitant contre 155 €.

Cela permet de dégager plus de ressources pour l'investissement.

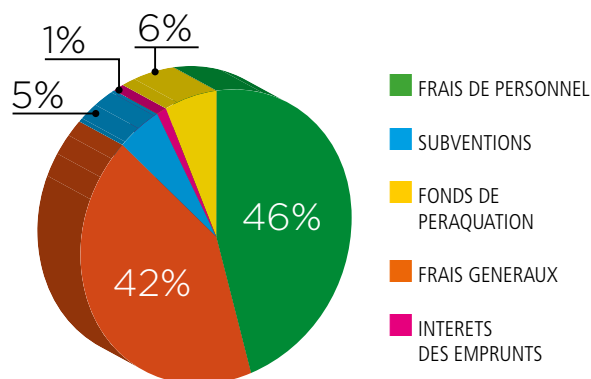
*Contribution en faveur des autres collectivités locales.
En 2021 : 84 000 €.

#Embauche, notamment, d'une cheffe de projet PVD dont l'état remboursera en 2022 une grande partie du traitement.

T1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECETTES



T2 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES



2. INVESTISSEMENTS 2021

- **En 2021 la commune a réalisé pour 1 140 000 €** d'investissements auxquels se sont ajoutés 102 000 € de remboursement d'emprunts (cf. T3). La commune a ainsi investi 485 € par habitant pour une moyenne nationale des communes de taille analogue de 316 €
- **Le financement** 2021 (cf. T 4) a été assuré par 1 107 000 € de ressources provenant de subventions (État, région, département...), du FCTVA (fonds de remboursement partiel de la TVA payée par la commune), des budgets annexes (qui regroupent les opérations soit d'aménagement tels que le lotissement des Vignes de la Côte, soit de location de locaux aux entreprises), et de l'excédent du budget de fonctionnement.

3. ENDETTEMENT À FIN 2021

Il s'élève sur le budget général à 442 000 € en baisse 100 000 € sur un an ; sa charge de remboursement représente un montant par habitant sensiblement plus faible que la moyenne nationale (44 € contre 76 €).

Sur les budgets annexes, l'endettement s'élève à 1 024 000 € mais son remboursement est très largement assuré par la vente de terrains aménagés et par les loyers réglés par les entreprises locataires.

4. PERSPECTIVES 2022

Le budget de fonctionnement a été voté à l'équilibre tandis que les principaux investissements devraient concerner notamment :

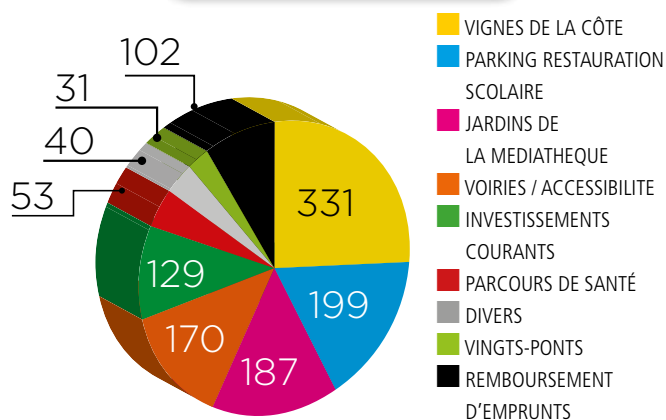
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux qui permettra des économies sensibles sur la consommation de gaz et d'électricité
- La rénovation et la mise aux normes de la défense incendie
- L'achèvement du dispositif de vidéosurveillance.

5. FOCUS FISCALITE

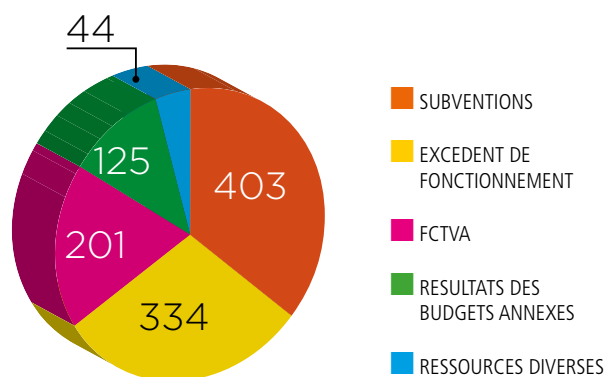
Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune n'a pas d'autre moyen d'action que de modifier le taux de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti. **Celui-ci est stable depuis plus de vingt ans et il a été décidé de ne pas le relever en 2022.**

Pour autant le montant de la taxe foncière augmentera en 2022 sous l'effet de la revalorisation de l'assiette de l'impôt qui résulte d'un calcul national et qui devrait s'établir à 3,4 %.

**T3 DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
2021 (K€)**



**T4 RECETTES
D'INVESTISSEMENT
2021 (K€)**





Réunions avec les **commerçants**

Une première rencontre avec les commerçants sédentaires et non sédentaires a été organisée le 25 avril dernier. L'objectif était de leur présenter les résultats d'une étude sur le commerce réalisée par le cabinet Socle Urbain. Cette étude fait suite à la candidature retenue de notre commune au programme Petites Villes de demain lancée par la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Madame Jaqueline GOURAUT le 1^{er} Octobre 2020.

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Il propose une offre de services multi thématique. Le thème choisi par notre commune est le soutien aux commerces & services.

L'objectif de l'étude cofinancée par la Banque des Territoires était de disposer d'un panorama représentatif de la santé ou de la fragilité de l'activité commerciale du cœur de ville et de mesurer son niveau de résilience, de repérer rapidement les secteurs fragilisés voire défaillants, pour mettre en œuvre les outils d'action publique les mieux adaptés et de prioriser la politique de relance engagée par la collectivité et les investissements à venir.

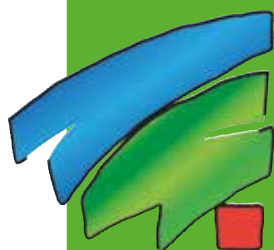
Les résultats de cette étude ont fait ressortir que la population vendeuroise est en décroissance et fragile. Il est donc nécessaire d'effectuer un apport de nouveaux consommateurs pour le tourisme (résidences secondaires, hébergements de tourisme...). L'équipement commercial est cohérent avec le périmètre d'attraction commerciale ; par contre, nous avons une discontinuité du linéaire commercial dans la grande rue et des commerces excentrés.

Le cabinet Socle Urbain conseille d'instaurer un droit de préemption commerciale, incluant un périmètre de sauvegarde, pour gérer la problématique de la transformation de commerces en logements sur le centre-ville.

Aussi, un accompagnement de la commune aux commerçants est souhaitable pour la création d'un lien avec le consommateur avec notamment la mise en place d'une association des commerçants.

Une seconde rencontre avec les commerçants a eu lieu le 30 Mai dernier. Il en est ressorti que la création de l'association est en bonne voie, qu'une manifestation des commerçants du marché va être organisée début Juillet et que des commerçants vont participer au marché estival du 6 août prochain.

Une autre réunion est déjà programmée le lundi 27 juin à 19h.



Vous venez de vous installer à Vendœuvre ?

N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie. L'équipe municipale souhaite accueillir les nouveaux arrivants sur la commune. Une fois par an, un cocktail d'accueil sera organisé, en leur honneur. C'est l'occasion pour eux de rencontrer le Maire et les élus de la ville, de faire connaissance et de vous présenter au mieux la Ville, de se renseigner auprès des différents services existants, de connaître les activités proposées et de rencontrer d'autres habitants.



Coup de pouce sur le pouvoir d'achat à vos marques, prêts, partez !

Lors de sa séance du 11 avril 2022, les membres du CCAS ont validé à l'unanimité les aides à la mobilité, en complément des aides versées par la région GRAND-EST.



Les transports représentent 14% du budget des ménages. Chez les plus modestes, les transports absorbent 21,3% du revenu disponible. C'est la 1^{ère} dépense ! 81% des ménages ont au moins une voiture, 35% en ont au moins 2, et 10% au moins un deux-roues motorisé. 75% des déplacements du quotidien se font en voiture et 70% des Français jugent qu'il est difficile voire impossible de s'en passer. 48% des Français reconnaissent que leur moyen de transport n'est pas écologique. Dans les années 60, le trajet domicile travail moyen était de 3 km à l'aller. Il est désormais de 13,3 km à l'aller selon l'Enquête Mobilité des Personnes 2019 publiée fin 2021.

Dix ans après l'Enquête Nationale Transports et Déplacements, faisons un point sur l'évolution des déplacements domicile-travail. Conscients du budget nécessaire aujourd'hui pour se déplacer et notamment avec la forte hausse des carburants,

3 aides sont mises en place :

AIDE À L'ÉQUIPEMENT D'UNE AUTOMOBILE AU BIOÉTHANOL.

Le coût moyen de ce boîtier est de 900 euros. La région Grand Est subventionne à hauteur de 550 euros. Désormais la commune apportera une aide à hauteur de 200 euros.

LE SOUTIEN À L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

(ou transformation d'un vélo en vélo avec assistance électrique). L'aide de la région est de 200 euros. Désormais la commune apportera une aide complémentaire de 100 euros.

PARTICIPATION de 50% POUR L'ACHAT DE LA CARTE SNCF « FLUO ».

Cette carte d'une valeur de 20 euros accorde une réduction de 50% sur les billets TER FLUO (trains et cars) tous les jours dans la région Grand Est et l'Île de France. La commune vous remboursera 10 euros sur l'achat de cette carte.



Aide réservée aux personnes ayant leur résidence principale à Vandœuvre.

1 par foyer sauf pour la carte FLUO. La municipalité est attachée à la mobilité douce puisque nous vous avons déjà présenté le schéma directeur cyclable (MAG sept 2021).

État civil



Bienvenue à

■ Jules GRENET | 24 Février
■ Téa COMPAIN | 9 Mars
■ Mariam SOUMA | 12 Mars
■ Kayron HEITZMANN | 15 Mai



Tous nos vœux de bonheur à

■ Ludovic COMPAIN & Jennifer DIAS | 16 Avril
■ Aurélien AMARO & Elodie KREIT | 28 Mai



Nos sincères condoléances aux familles de

■ Antoine FOLTRAN | 25 Février
■ Alexei ALIOCHIN | 14 Mars
■ Sérap ALSAN | 1 Avril
■ Jeannine BESSARD | 8 Avril
■ Jacques ROBLIN | 16 Avril
■ Jean-Marie CONSIGNY | 17 Avril
■ Jean-Marie WAREMME | 18 Avril
■ Robert THAVOT | 19 Avril



Maison Pour Tous



Faire le tour du monde au départ du centre de loisirs !

Décollage imminent pour les 5 continents avec une équipe d'animatrices dynamiques et motivées pour faire découvrir le monde à vos enfants à travers des activités manuelles, ludiques et éducatives.

Sorties prévues :

12/02 : Centre équestre pour les maternelles

13/07 : accrobranche pour les primaires

20/07 : Lac du der

27/07 : Parc de l'Auxois sortie possible ouverte aux familles. Inscription à partir du 13 juin par mail ou téléphone.

Sportez vous bien !

Un programme pour les jeunes sous le signe du sport, de la culture et des loisirs, avec des sorties BMX, lac, escrime, paintball...

Tu es en CM2 et tu passes en 6^{ème} : journée au parc de l'Auxois avec un programme adapté ! Plus d'info : contacte Manu !

Projet jardin partagé : depuis le 18 mai, des bacs de jardinage sont apparus sur la place du marché. Des enfants, accompagnés de bénévoles ont mis en place un jardin partagé où chacun peut y mettre son grain de sel. Planter, arroser, récolter sans dégrader sont les maîtres mots de ce joli projet. Pour terminer en beauté, et pour chaque habitant qui aura participé, un apéro d'initiation sera servi à l'accueil de loisirs, avec les bénévoles et les participants de l'épicerie solidaire le jeudi 28 juillet à partir de 17h30, sur inscription.



Pour toute information : 06 98 68 75 92 ou par mail : mptcs.vendeuvre@wanadoo.fr
Plus d'info sur notre site internet : www.mptcsvendeuvre.wordpress.com



La plage

FÊTE DES ÉCOLES

La kermesse des écoles aura lieu le 2 juillet à partir de 10h au cosec de Vendeuvre-sur-Barse.

Elle regroupera les 3 écoles et sera ouverte à tous. Buvette, restauration, structures gonflables, jeux. Venez nombreux.



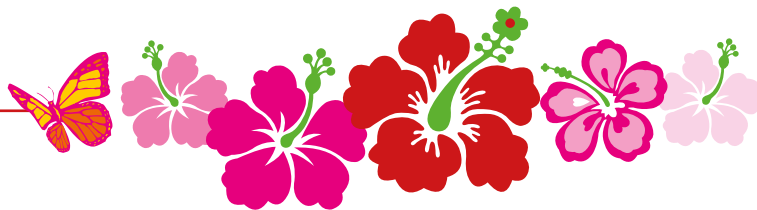
Création d'un court métrage sur les légendes vendeuvroises

Les ados étant de plus en plus confrontés aux Fake News sur les réseaux sociaux, nous avons souhaité prendre le temps de leur montrer l'envers du décor en les faisant tourner une fausse nouvelle. Pour que cela soit proche de la réalité, il fallait partir de ce qu'ils connaissent des légendes locales. En partenariat avec le télécentre Bernon (structure d'éducation aux médias), les ados ont vécu une semaine au rythme des Fakes News. Tout d'abord, ils ont joué les détectives lors d'une après-midi sur un Escape-Game, pour découvrir les caractéristiques des Fakes News. Puis, en s'appuyant sur la légende locale de Mélusine, ils ont créé un scénario digne d'un vrai film d'épouvante pour donner vie à un faux fait-divers. En 4 jours (du 2 au 5 novembre), les ados ont créé les décors, tourné les

scènes du court-métrage, en s'adaptant à la météo et aux aléas techniques pour donner vie à leurs personnages. Les scènes en intérieur ont été tournées à la Maison Pour Tous, transformée en studio pour l'occasion, et toutes les scènes extérieures ont été tournées dans les rues de Vendeuvre et aux abords du château, ainsi que sur les bords de la Barse. Les ados ont joué tous les rôles, de l'acteur au cadreur, du preneur de son au technicien de studio. Le rendu est criant de réalité, le court-métrage joue sur les codes des Youtubeurs d'épouvante, partant d'une rumeur pour créer tout un déroulé d'histoire. Quel intérêt à tout cela ? Donner vie à une Fake-News, en permettant aux jeunes de voir l'envers du décor et prendre le temps de disséquer les codes de création d'une fausse

nouvelle. Ce fut aussi pour eux l'occasion de mieux connaître leur patrimoine local : les abords du château, les légendes locales, les petites rues Vendeuvroises... Grâce à la municipalité, les 7 jeunes (Willy CHARLES, Chloé LEHMANN, Anaëlle LAIK CHAPPIER, Sascha DEMESMACKER, Thibaud SERVAIS, Aubin THIERRY et Marceau ARNOULT) ont pu tourner au plus proche du château de Vendeuvre et leur film a été présenté au conseil municipal devant des élus captivés.





Les rendez-vous D'ARTHO

Vendredi 24 juin

à 20h, salle Joseph ALTENBACH à
Vendeuvre / Entrée libre :

« Des cruches sur les toits :
la céramique de Villadin »,
par Gérard SAINT-PAUL.

Zoom sur les pittoresques épis de
faïtage en terre cuite que fabriquaient
les potiers de Villadin (Aube). Ils sont
à l'origine du surnom donné à la
commune : le « Pays des cruches ».
Quant à ses habitants, ils sont encore
aujourd'hui appelés les « Cruchons ».

Samedi 2 juillet et Samedi 6 août :

dans le cadre de l'opération « Un
jour, une église », l'équipe d'Artho
anime la visite de trois édifices
religieux : Rouvres-les-Vignes à
10h, Magny-Fouchard à 14h30
et Vendeuvre-sur-Barse à 16h30.
Entrée libre

*Les deux premiers édifices se caracté-
risent par l'importance de leur déco-
ration réalisée à ses débuts par Léon
MOYNET, le fondateur de la Sainte-
rie. L'église Saint-Pierre et Saint-Paul
de Vendeuvre est à (re)découvrir
pour la richesse de son histoire, de sa
statuaire des XVI^e et XIX^e siècles ainsi
que pour ses vitraux du XX^e siècle, si-
gnés Max INNGRAND.*



Golf de l'Ermitage

Le golf de l'Ermitage a été créé en 2005-
2006 et dessiné par Francis WIART sur le
domaine familial de l'Ermitage. Le parcours
s'étend sur 70 hectares présentant des pay-
sages vallonnés entre chênes centenaires,
pièces d'eau et un étang qui lui donne son
autonomie en eau. Géré par la famille Wiart
pendant quelques années, l'exploitation du
golf a dû être confié en 2012 par son pro-
priétaire à la société A Plus Santé chargé
alors de son exploitation et de sa gestion.
En Septembre 2015 celle-ci a convoqué le
bureau de l'Association Sportive et nous a
signifié sa volonté d'arrêter la gestion du
golf, son entretien et de le fermer définitive-
ment au 31 décembre 2015.

Plusieurs membres de l'AS ont alors pro-
posé d'étudier la possibilité de reprendre
le golf en gestion associative. Un business
plan fut élaboré durant le dernier trimestre
de l'année. En Février 2016 l'assemblée
générale forte de 122 membres accepta à
l'unanimité la reprise du golf selon le plan

présenté. Le parcours fut donc réouvert le 1
Avril 2016, handicapé par le fait qu'il avait
été quasiment abandonné durant plusieurs
mois et que toutes les machines d'entretien
récupérées par A Plus Santé. Les différentes
tondeuses et autres engins nécessaires à
l'entretien du parcours purent être ache-
tées grâce au prêt sans intérêt que firent
de nombreux membres de l'Association
Sportive. Personnage important d'un golf,
le Green-Keeper fut réembauché ainsi que
2 personnes s'occupant du bar-restaurant et
du club-house. Durant les années suivantes
plusieurs bénévoles aidèrent à la confection
des repas, le service au bar, le club-house, et
la tonte et l'entretien du parcours.

Après 6 ans d'exploitation et malgré les
pertes dues à 2 années de pandémie, nous
avons aujourd'hui 7 salariés, ce qui nous
permet de faire moins appel aux bénévoles,
si ce n'est que pour des tâches ponctuelles.
Le soin particulier apporté au parcours et
son amélioration constante ont fait que,



Initiation

maintenant, la Fédération Française de Golf
du Grand Est nous confie régulièrement des
compétitions de ligue, comme cette année
la qualification des jeunes aux champion-
nats de France ainsi que le Scramble tour
Champagne Ardennes. Depuis 3 ans notre
école de golf se renforce et cette année
nous accueillons une trentaine de jeunes le
mercredi et le samedi encadrée par notre
professeur Quentin PENAUD. Cette école
offre aux enfants 2 heures de cours par
semaine et l'accès au parcours accompa-
gné du Pro durant l'année scolaire pour la
somme de 75 euros annuelle. N'hésitez pas
à nous amener vos enfants, ou vous-même
à venir faire une initiation. Fort de ses 230
membres et de ses 360 licenciés à la fin
2021, le golf de l'Ermitage sera toujours
heureux de vous accueillir sur notre magni-
fique parcours.

Le succès des 20 ans de **l'Amicale Vendeuivre**

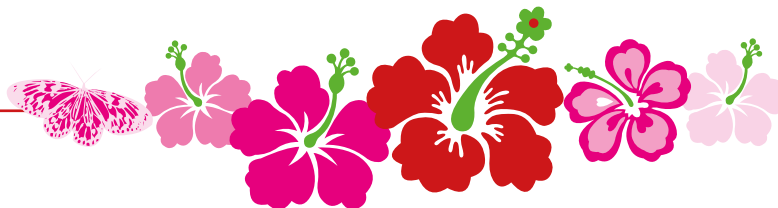


C'est à Vendeuivre, lors des éditions de 2000 et de 2001 du Festival de l'Automne, premiers événements à rassembler des dizaines de tracteurs, qu'est née l'idée de réunir les collectionneurs... Le projet est devenu réalité en mars 2002 : grâce à Daniel RAMBACH, président fondateur et à son équipe, « l'Amicale Vendeuivre » a été créée. Elle a, depuis, bien prospéré comme en a témoigné le « Grand rassemblement » que les actuels dirigeants, dont le président Christian PINON, ont organisé, à Vendeuivre, les 14 et 15 mai pour fêter les 20 ans de l'Amicale. 180 adhérents, de toutes les générations et venus des quatre coins de la France, étaient présents à l'assemblée générale dont une bonne partie a été consacrée à jeter, avec émotion, un regard dans le rétro : long exposé illustré sur l'histoire de l'Amicale et flash-back sur l'histoire industrielle de Vendeuivre, tout particulièrement celle des Ets PROTE devenus par la suite

les Etablissements de constructions mécaniques de Vendeuivre. Pour les participants, ce voyage dans le temps s'imposait d'autant plus que le lieu de rendez-vous était la « cathédrale », bâtie vers 1850 par Léon PROTE et qui a eu la chance d'être restaurée dans les règles de l'art et dans son état d'origine par ses nouveaux propriétaires, patrons des « Ateliers de Vendeuivre » et passionnés de patrimoine : Fabrice DEVAUD et Jonathan PASCAL. C'est d'ailleurs à leur initiative que la FFVE, Fédération Française des Véhicules d'époque a apposé sur le bâtiment, la plaque commémorative des « Lieux d'histoire de l'automobile » ; une première dans le département de l'Aube. Cette cérémonie a été l'un des autres temps forts du week-end. Dimanche matin, les adhérents de l'Amicale ont eu le plaisir de sillonner notre ville sur leur tracteur et les Vendeuvrois, celui d'admirer le long défilé, enrichi des tracteurs d'autres marques apportées notamment par l'Association de véhicules anciens de

Bar-sur-Aube. Destiné prioritairement aux membres de l'Amicale, ce week-end d'agapes, centré sur l'exposition de tracteurs, patrimoine le plus célèbre de notre cité, et de matériel agricole mais complété par la présence d'Artho, des artistes Jean-Marie et Pascal BITTE, de l'écrivain Christian MORIAT, des sapeurs-pompiers, de la Maison pour Tous et de quelques producteurs locaux, a attiré des centaines de visiteurs, parfois nostalgiques, souvent curieux et toujours intéressés.





COLPORTEURS
de la Forêt d'Orient

Les Colporteurs à la rencontre de nos anciens

Débuté en Avril « Mémoire et Culture », en association avec l'ADMR de Vendevre et la CARSAT Nord-Est, continue durant l'été en allant à la rencontre de nos anciens, en particulier les plus isolés, pour recueillir leurs témoignages de vie et leur offrir notre présence artistique. Ils seront rassemblés dans la réalisation d'un spectacle théâtre-musique et audiovisuel en octobre 2022.



Théâtre de la Forêt d'Orient

Le Théâtre de la Forêt d'Orient

La Fédération des MJC de l'Aube vient séjourner au TFO avec l'opération « Été Culturel » en direction du Jeune public et de la population de Bar-sur-Aube – Brienne et Vendevre-sur-Barse : Résidence de l'artiste José Mendes « Zénamel » de la Cie Acte 2 (Reims) dans le théâtre pour 3 semaines de réalisation d'un spectacle avec les jeunes et les familles pour le 27 juillet au TFO.

Association **don du sang**

Après 2 ans sans activités, le 26 mars l'association des donneurs de sang bénévoles de Vendevre-sur-Barse a organisé un après-midi jeux en partenariat avec Sylviane COIRIER de la Maison pour tous. 10 personnes enfants et adultes sont venus jouer tout l'après-midi dans la joie et la bonne humeur. Nous réfléchissons déjà à organiser un prochain après-midi jeux cet hiver.

Le vendredi 13 mai, le premier don du sang de l'année avait lieu à la salle polyvalente de la Villeneuve au Chêne. 41 personnes se sont présentées dont 7 nouveaux. Les stocks sont toujours très faibles. Il ne faut pas hésiter à donner. Nous remercions les élèves du collège de Vendevre pour s'être investis pour les jolis panneaux. Vous pouvez venir rejoindre notre association si le cœur vous en dit.



Tennis club vendevre

Très belle journée au TCV pour clôturer les critères avec l'équipe départementale 2 masculine et l'équipe féminine qui finissent toutes les deux 1^{ères} de leur poule. Félicitations aussi aux jeunes qui sont allés en finales et qui commencent à compléter les équipes de seniors. Belle entente l'avenir du club est assuré.



Syndicat **d'initiative**

Vide grenier
jeudi 14 Juillet
dans le Parc du
Château. Inscriptions :
06.32.53.72.12
ou **si.vendevre@orange.fr**



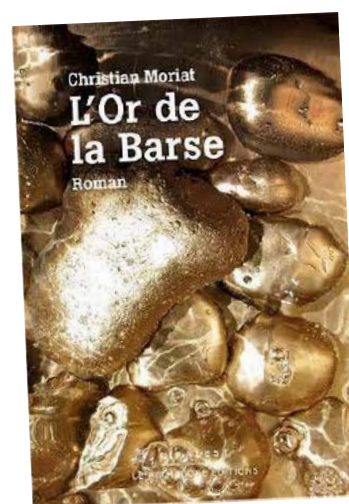


Formation sapeurs-pompiers à Vendevre



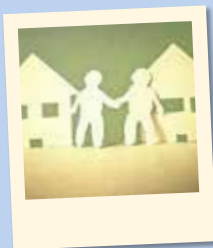
La commune de Vendevre-sur-Barse a accueilli au mois d'avril un stage de chef d'agrès (3 jours) et d'équipier (3 jours et demi) en secours routier où les apprenants ont dû faire face à des mises en situation techniquement difficiles. Ces manœuvres sont réalisées au plus proche de la réalité afin d'acquérir les compétences opérationnelles et techniques. Les stagiaires présents venaient d'Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Bouilly, Chaource, Romilly-sur-Seine, Troyes wouldy, Troyes ouest et Vendevre-sur-Barse.

Parution du dernier ouvrage de Christian Moriat



Bien-vivre ensemble cet été

Avec le retour des beaux jours, les activités en extérieur vont de nouveau battre leur plein. Cet article rappellera de façon non exhaustive ce qu'il faut faire pour maintenir de bonnes relations de voisinage, il sera aussi l'occasion de faire le point sur quelques notions de civisme qu'il convient de respecter pour le partage du domaine public. En effet avec la saison estivale qui arrive, les voisins organisent des barbecues avec la famille ou des amis, piquent une tête dans leur piscine fraîchement découverte par exemple. Ces activités de plein air peuvent s'avérer malheureusement vite nuisibles pour le voisinage en générant beaucoup de bruit. C'est pour cela qu'il faut toute la journée essayer de maîtriser le volume des voix, des cris..., éviter de mettre de la musique un peu fortement, et ne pas trop prolonger les festivités la nuit. L'été c'est aussi l'occasion de faire des travaux de bricolage dans les appartements, les maisons, mais aussi de tondre les pelouses. Pour rappel un arrêté préfectoral du 22 juillet 2008 précise



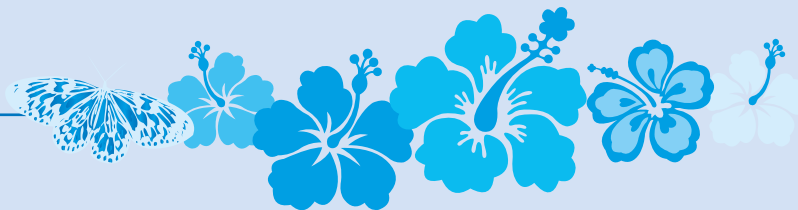
entre autres choses les horaires pendant lesquels l'usage d'outillages bruyants (perceuses, tondeuses...) est autorisé :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

En ce qui concerne le partage du domaine public il existe quelques notions simples de civisme à respecter, comme par exemple le fait de ne pas laisser trainer les poubelles sur le trottoir dès qu'elles ont été collectées, ou de ramasser les déjections de vos compagnons à quatre pattes lors de leurs promenades quotidiennes en utilisant les sacs qui sont mis à disposition dans des distributeurs répartis sur la commune. Le bruit qui est l'une des causes des troubles du voisinage peut être atténué simplement, les relations entre voisins s'en trouveront fortement améliorées pour le bien-être de chacun. Enfin les quelques recommandations indiquées sur le partage de l'espace public peuvent faire diminuer quelque peu les cas d'incivilités. Bon été à tous.

Quand l'auteur de Vendevre parle de « son pays » Il s'agit d'un roman sur la ruralité, fondé sur 3 oppositions : les riches fermiers et les modestes métayers, le monde de la forêt (bûcherons, charbonniers, rebouteux et passeurs de feu) et le monde de l'agriculture, puis l'antagonisme entre le doux caractère d'un jeune garçon et celui, plus capricieux d'une jeune fille. Une histoire d'amour, d'amitié et de rivalités, troublée par la mobilisation de 14. Enfin, l'évocation unique d'une étrange et dangereuse tradition au-boise : la dépose des « bassinets » ... le tout se déroulant à Vendevre-sur-Barse. Au fait, comme le dit Christian Moriat : La Barse charrie-t-elle vraiment des pépites ? Si c'est le cas : ça baigne !



La 63^{ème} édition de la classique Paris-Troyes a eu lieu le lundi 6 juin. L'épreuve s'est élancée de Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne) pour se conclure sur l'avenue Robert Schumann face au stade de l'Aube. 180 kilomètres figuraient au programme. De nombreux vendeuvrois sont venus encouragés les 247 cyclistes sur le parcours qui traversait notre commune, de plus le soleil était au rendez-vous. C'est le coureur britannique Robert SCOTT qui décroche la victoire.



La station des Gourmands

Après plusieurs mois de travaux, l'ancienne station-service Calais a laissé place à La Station des Gourmands. Cet établissement de restauration rapide dirigé par M. et Mme PEUTAT propose différents sandwiches gastronomiques intégralement fabriqués maison avec des produits frais et de saison. Plusieurs formules à emporter ou à manger sur place (à l'intérieur ou en terrasse) sont proposées afin de satisfaire la clientèle déjà très nombreuse à venir se restaurer. Les premiers retours sont unanimes quant à la qualité de cette nouvelle offre de restauration à Vendeuvre.



7 Avenue de la République – 06 07 14 41 12

Le retour des femmes après 22 ans d'absence

Après avoir vu passer le PARIS/TROYES, devenu COLOMBEY LES DEUX ÉGLISES/TROYES, le TOUR DE FRANCE FEMMES traversera notre commune le 27 juillet prochain.

Ce tour composé de 8 étapes (1029 kms) prendra son départ au pied de la Tour Eiffel jusqu'à La Super Planche Des Belles Filles (88). La 4^{ème} étape sera 100% départementale puisqu'elle partira de Troyes pour arriver à Bar-sur-Aube. Curiosité de cette 4^{ème} étape, elle empruntera des « chemins



blancs » à travers les vignobles des coteaux champenois sur 13 kms à l'approche de Bar-sur-Aube.

Avec 22 équipes de 6 coureuses, la course bénéficiera d'une retransmission en direct sur France Télévision. De quoi mettre notre belle région en valeur !

La caravane publicitaire s'arrêtera quelques instants dans le parc du Château aux alentours de 12h10, puis l'arrivée des coureuses prévue vers 14h10.

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour que cet événement n'engendre aucun incident.

Si vous vous posez des questions par rapport à la décoration du parvis de la mairie, maintenant vous avez la réponse !

Venez nombreux encourager les filles. Pour ceux qui le peuvent et afin d'attirer les caméras sur Vendeuvre, habillez-vous en jaune et blanc, avec une casquette bien sûr !

Un été à Vendœuvre

JUIN

6 - Paris-Troyes
24 - Fête de La Musique

JUILLET

13- Pique-nique Géant
Retraite aux flambeaux
et Feu d'artifice
14- Vide Grenier
du Syndicat d'Initiative
des Ombres du Soir
23- Concert ADATOE
27- Tour de France Femme
28- Fête de fin d'année MPT
29- Cinéma plein air

AOÛT

6- Marché Estival
21- Débal'Trottoirs